

19 avr 2024 -20:19

Appartient à Conseil des ministres du 19 avril 2024

Entrée en vigueur de la loi modifiant la loi organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux pour réaliser une politique de sécurité intégrée et globale au sein des provinces et de la Région de Bruxelles-Capitale

Sur proposition du ministre de la Justice Paul van Tigchelt et de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal concernant l'entrée en vigueur de la loi du 29 mars 2024 modifiant la loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux pour réaliser une politique de sécurité intégrée et globale au sein des provinces et de la Région de Bruxelles-Capitale.

L'entrée en vigueur de cette loi permettra au Roi de déterminer, dans la perspective d'une politique de sécurité intégrée et globale, à quel(s) gouverneur(s) s'appliquera le nouveau pouvoir de commandement. Ce(s) gouverneur(s) pourra(ont) exercer les compétences attribuées à un bourgmestre et au collège de police d'une zone de police en cas de problèmes de sécurité exceptionnels, inattendus ou aigus qui dépassent les limites d'une zone de police locale. Dans ce cas, le gouverneur coordonne également l'autorité et la direction de la police locale. Cela garantit le principe de "l'unité de commandement" et vise à mettre en place une politique de sécurité globale tant que les problèmes de sécurité l'exigent.

Ce projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Projet d'arrêté royal fixant la date d'entrée en vigueur de la loi du 29 mars 2024 modifiant la loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux pour réaliser une politique de sécurité intégrée et globale au sein des provinces et de la Région de Bruxelles-Capitale

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Paul Van Tigchelt, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustice.be

Julien Vandenborre
Porte-parole (FR)
+32 475 56 44 07
julien@teamjustitie.be

Jan Van der Cruysse
Porte-parole (NL)
+32 490 57 33 88
jan@teamjustitie.be

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique

Rue de la Loi, 2

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 488 0511

<https://verlinden.belgium.be>

info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselinck

Porte-parole

+32 473 33 30 53

press@verlinden.belgium.be